



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL**

le 6 février 2017

Salle du conseil

415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, Maire
Jean-Marc Lalonde, conseiller du Quartier 1
Mario Zanth, conseiller du Quartier 2
Carl Grimard, conseiller du Quartier 3
Michel Levert, conseiller du Quartier 7
Helen Collier, Directrice générale
Monique Ouellet, Greffière

ABSENT: André J. Lalonde, conseiller du Quartier 5
Krysta Simard, conseillère du Quartier 6
Diane Choinière, conseillère du Quartier 8

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 18h45.

2. Prière

Le conseiller Carl Grimard récite la prière.

3. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2017-26

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des items suivants:

5.3 - Communications internes

11.2 - Réparations d'urgence à un conduit d'égout sanitaire pour l'école Ste-Trinité

ADOPTÉE, tel que modifiée

4. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Aucune

5. Réunion à huis clos

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 18h46 et retournent dans la salle du conseil à 19h09.

RÉSOLUTION 2017-27

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU que la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter de dossiers de ressources humaines, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée.

ADOPTÉE

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion régulière.

ADOPTÉE

6. Rapport de la réunion à huis clos

Le maire informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel.

7. Annonces

Le maire Desjardins lit un discours au sujet des attaques terroristes dans la Ville de Québec le 29 janvier dernier.

Le maire Desjardins explique que deux (2) conseillers sont en vacances.

Le conseiller Carl Grimard souhaite un bon futur au conseiller Yvon Simoneau qui a démissionné de son poste pour des raisons de santé.

Le conseiller Michel Levert lance une invitation à tous pour le carnaval de Hammond.

Le conseiller Jean-Marc Lalonde annonce le souper 'Noir et Blanc' le 4 mars prochain.

Le maire Desjardins lance une invitation à tous pour le carnaval de Clarence Creek.

8. Période de Questions/Commentaires

Suite à la question de Mme Laviolette, le maire Desjardins confirme qu'un rapport au sujet de la propriété au 855 Belvédère est à l'ordre du jour du Comité plénier.

9. Items des membres du Conseil - Aucun

10. Items par consentement

RÉSOLUTION 2017-29

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU que les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 6 février 2017, soient adoptés :

10.1. Adoption des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Réunion régulière du conseil du 23 janvier, 2017
- b. Réunion du Comité plénier du 23 janvier, 2017

10.2. Réception des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Réunion du Comité d'aménagement du 7 décembre, 2016

10.3. Les recommandations suivantes du comité plénier du 23 janvier, 2017

- a. Résolution pour reconnaître le 22 mars, 2017 comme la 'Journée de la solidarité franco-ontarienne'
- b. L'annulation des frais d'intérêts sur une facture - Lavoie Développement
- c. Adoption d'une nouvelle politique pour les crédits sur les taux de location de glace pour les associations mineures
- d. Allocation de fonds additionnels pour compléter le Plan directeur pour le Service d'incendies

ADOPTÉE

Texte des résolutions adoptées par consentement telles qu'identifiées dans la résolution no. 2017-29

10.3a. ATTENDU QUE le 22 mars 2017 marquera le 20e anniversaire du rassemblement SOS Montfort, réunissant plus de 10 000 personnes au Centre municipal d'Ottawa et qui allait lancer la bataille devant les tribunaux pour assurer la survie de l'Hôpital Montfort; et

ATTENDU QUE cet événement marque une étape importante dans l'histoire de l'Hôpital Montfort comme institution essentielle protégeant les droits linguistiques et culturels de la communauté franco-ontarienne;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Cité de Clarence-Rockland reconnaît la journée du 22 mars 2017 comme la Journée de la solidarité franco-ontarienne.

10.3b. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise l'annulation des frais d'intérêts d'un montant de 3 184.93 \$ au compte LAVOIEDEVE.

10.3c. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la politique LOI2017-01, étant la politique pour établir les lignes directrices pour les crédits sur les taux de location de glace pour les associations mineures, soit adoptée; et

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la politique LOI2017-01 soit mise en application à partir du 1er septembre 2017; et

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise un transfert d'un montant de 4 900\$ des fonds de contingences vers le budget d'opération 2017 des Services communautaires afin de refléter les crédits supplémentaires accordés au Junior A de septembre à décembre 2017; et

QU'IL SOIT FINALEMENT RÉSOLU QUE la politique LOI2013-01 soit abolie, tel que recommandé.

10.3d. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise des fonds additionnels d'un montant de 29 070 \$ pour le Plan directeur du Service d'incendies, payable à Dillion Consulting.

11. Rapports des Comités/Services

11.1 Traitement de surface pour la Montée Poupart

RÉSOLUTION 2017-30

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Jean-Marc Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil approuve une contribution de 200 000 \$ pour le placement d'un traitement de surface sur la montée Poupart de la rue St Jean, à 1,35 km de la Montée Poupart; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU que ce projet soit financé à parts égales par le Fonds de réserve des redevances d'aménagement.

ADOPTÉE

11.2 Emergency Repairs to Sanitary Sewer Lateral for Ste-Trinité School

RÉSOLUTION 2017-31

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Jean-Marc Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU que STP Excavation Limitée soient retenus pour effectuer les réparations nécessaires sur le service d'égout sanitaire à l'école Ste-Trinité; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU que la Cité soit responsable des coûts des réparations à l'intérieur de l'emprise de chemin et que le conseil scolaire soit responsable des réparations sur la propriété privée; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU que le projet de la rue St Joseph soit modifié pour inclure les réparations au service latéral et les coûts estimés connexes de \$15 000.

ADOPTÉE

12. Règlements municipaux

RÉSOLUTION 2017-32

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU que les règlements municipaux suivants soient adoptés :

- 12.1. 2017-05, pour dédier comme chemin public le Bloc 143, plan 50M-154 (rue Richelieu)
- 12.2. 2017-07, pour désigner des terrains non assujettis à la réglementation de parties de lots, Partie du bloc 280 du Plan 50M-308
- 12.3. 2017-09, pour établir l'échelle salariale des employés à temps partiels
- 12.4. 2017-10, pour adopter une entente de service entre la Cité de Clarence-Rockland et les organisateurs du Festival de musique Country de Clarence-Rockland
- 12.5. 2017-18, pour signer une entente afin d'obtenir des fonds dans le cadre du programme de Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire – volet axé sur les subventions annuelles fondées sur une formule

ADOPTÉE

12.6 Règlement 2017-20, pour adopter des frais révisés pour l'utilisation des rampes à bateaux pour les tournois de pêche

RÉSOLUTION 2017-33

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2017-20, visant à réviser les frais pour l'utilisation des rampes à bateaux pour les tournois de pêche, soit adopté.

ADOPTÉE

12.7 Règlement 2017-21, pour adopter une politique pour l'administration des taxes

RÉSOLUTION 2017-34

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2017-21, visant à adopter une politique pour l'administration des taxes, soit adopté.

ADOPTÉE

13. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2017-35

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Jean-Marc Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil municipal de la cité de Clarence-Rockland adopte le règlement no. 2017-22, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 6 février 2017.

ADOPTÉE

14. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 19h41.

Guy Desjardins, Maire

Monique Ouellet, Greffière